



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Anthony Collet

Député du Gard, 3^{ème} circonscription

Président du Conseil Supérieur de l'Énergie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Bagnols sur Cèze, le 16 février 2021

Réf : AC/LS/0413/02/2021

Objet : Soutien au projet de Parc naturel régional des Garrigues

Madame la Présidente, *chère Casole,*

Depuis plusieurs années le monde associatif et l'association des Amis du Parc naturel régional des Garrigues au premier titre, porte le projet de création d'un Parc Naturel Régional (PNR) autour de l'Uzège. Ainsi, le Syndicat mixte des gorges du Gardon (SMGG) a engagé en 2012 une étude d'opportunité et de faisabilité relative à la création de ce PNR.

Cette étude, cofinancée par la Région, a conclu en 2017 que le territoire identifié répondait aux critères des PNR et que les élus locaux étaient motivés pour la création d'un parc. Preuve en est, l'engagement des différentes communes concernées qui ont délibéré favorablement et qui représentent, à ce jour, près de deux tiers du périmètre du PNR. D'autres communes sont, elles aussi, en train de délibérer en faveur de ce projet.

La Région s'est déclarée, en décembre 2020, favorable à la création d'une association de préfiguration à la condition qu'au moins 50% des communes concernées se prononcent en faveur de cette association. Aujourd'hui ce chiffre est largement dépassé et ce projet fait désormais consensus.

Ainsi, le 5 février 2021, le PETR Uzège/Pont du Gard, choisi comme porteur local du projet, a transmis la demande de création de l'association de préfiguration à la Région.

Je ne peux que souscrire et soutenir ce projet de création de PNR des Garrigues. L'obtention d'un tel label sera porteur en termes d'image et d'attractivité notamment touristique et ceci sans contraintes réglementaires supplémentaires. Il contribuera indéniablement à la valorisation du Pont du Gard, situé sur la circonscription que je représente, monument emblématique et symbole incontournable de notre département. Il s'agit d'un outil adapté à ce territoire à dominante rurale qui s'inscrit en complément des actions conduites par les intercommunalités. Il viendra notamment soutenir l'activité agricole, favoriser le développement local, valoriser des produits locaux, des savoir-faire. Cette marque « Parc Naturel Régional » jouit d'une reconnaissance et d'une promotion nationale et répond à une attente forte des consommateurs soucieux de consommer mieux, localement et équitablement.

Réitérant mon soutien à ce projet et souhaitant le lancement rapide de l'association de préfiguration, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération la plus distinguée.

*Dans l'espoir d'une accélération
environnementale collective, je te
prie d'agréer mes sincères salutations*



Anthony Cellier

Copie :

- Association des amis du Parc Naturel Régional des Garrigues

Madame Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie
Hôtel de Région Montpellier
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 02